

Fiche de poste
Département de la Création architecturale
Responsable du programme « Architecture et transition écologique »

Intitulé du poste (F/H) : Responsable du programme « Architecture et transition écologique »

Contrat proposé : CDI

Date de démarrage : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Durée du contrat : Indéterminée

Dans le cas d'un détachement ou d'une mise à disposition, le corps des Chargés d'études documentaires - catégorie A est souhaité.

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Établissement public de la Cité de l'architecture et du patrimoine

Site : Palais de Chaillot, 1 place du Trocadéro – 75116 Paris

Contexte :

La Cité de l'architecture et du patrimoine est un établissement public national à caractère industriel et commercial, créé en 2004 et ouvert au public en 2007. Il réunit, en une même institution, un musée, un centre d'architecture contemporaine, une école, une bibliothèque spécialisée et un centre d'archives. Le projet de la Cité est fondé sur la transmission. Il se déploie autour des notions d'héritage et d'éducation, en nouant de multiples dialogues : entre patrimoine et création, mémoire et projet, éducation et diffusion.

Service d'affectation :

Le département de la Création architecturale a pour objet central l'architecture contemporaine, ses enjeux, ses réalisations, ses débats, ses acteurs. Ceci n'exclut pas le patrimoine dans la mesure où le département doit traiter également de la greffe contemporaine sur ce dernier, ou de la transformation de l'existant.

Il a les objectifs suivants :

- Assurer la place de l'architecture contemporaine (élargie à l'urbanisme et au paysage) dans la programmation de la Cité et dans la carte mentale des citoyens.
- Garantir une adéquation avec un monde en mouvement, c'est-à-dire rendre visible ce que qualité architecturale, architecture d'intérêt public veulent dire aujourd'hui.
- Etre un lieu privilégié du débat critique et prospectif au cœur de la création architecturale contemporaine – en particulier pour les publics étudiants et professionnels –, et de diffusion et de pédagogie sur ces questions à travers sa contribution à la programmation de la Cité, en matière de débats, conférences, colloques ; mais aussi d'exposition à destination du grand public.

Le département est structuré de la façon suivante :

- Le chef de département, son adjointe et un/une assistant(e)/correspondant(e) administratif et financier
- Un pôle Programmation (4 personnes) et auquel contribuent le directeur et son adjointe
- Un pôle Coordination (4 personnes)
- La revue *Archiscopie* (3 personnes et à laquelle contribue le chef de département (en tant que rédacteur en chef) et son adjointe)

- Un pôle de régie audiovisuelle (3 personnes).

Le département, gérant l'Auditorium et la Plateforme, assure la très grande part de la programmation ; il assure la coordination de la partie logistique et technique des événements programmés par les autres départements.

L'activité majeure du département de la Création architectural est l'organisation d'événements : débats, conférences, colloques, projections audiovisuelles, exposition avec catalogue... Son offre s'adresse aux milieux de l'architecture (étudiants, professionnels, élus, donneurs d'ordres...) et au grand public, selon les projets.

Son action est articulée selon les trois axes principaux définis dans le Projet scientifique, culturel et d'établissement : transition écologique, questions sociales et débats artistiques de manière à garantir une meilleure lisibilité pour les publics.

Dans ce but, au sein du département de la Création architecturale, est créé un poste de responsable de programmes chargé de développer particulièrement la thématique « Transition écologique ».

MISSIONS ET ACTIVITES :

Sans que cette liste soit limitative, le ou la **Responsable du programme « Architecture et transition écologique »** sera en charge des missions et activités suivantes :

Le/La responsable de l'axe « Architecture et transition écologique » est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du chef du Département et de son adjointe. Il / elle :

- Propose une programmation spécifique sur les solutions architecturales actuelles et prospectives liées à la transition écologique en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage.
- A la responsabilité, côté Cité, du programme *Global Award of Sustainable Architecture*.
- Participe à la veille du département sur les débats scientifiques et culturels susceptibles d'enrichir les programmes transdisciplinaires de la Cité.
- Contribue au rayonnement culturel de la Cité de l'architecture par ses actions.
- Contribue à des actions et événements interdisciplinaires du département.
- Participe aux réunions de programmation du département, et en tant que de besoin au Comité de programmation de la Cité.

Missions détaillées :

Les projets peuvent être de nature diverse : débats, conférences, colloques, projections audiovisuelles, expositions, publications, prix, produits multimédia ou en ligne...

Dans le cadre des projets qu'il/elle développe, il/elle a notamment pour missions de :

- Proposer et réaliser des opérations en co-production : sujets, orientations stratégiques avec les partenaires, suivi des dossiers de coproduction, suivi des contrats sous le contrôle de la juriste
- Elaborer leur évaluation budgétaire et leur impact sur les autres directions et services
- Les concevoir et mettre en œuvre
- Participer à la recherche et au maintien de partenariats
- Garantir la production des actions : gestion (droits d'auteurs, d'images, conformité des devis...), relations partenariales (contractualisation, conventions...), communication (dont web, presse), logistique, accueil et restitutions, en liaison avec les services associés à leur déroulement.
- Garantir la tenue des enveloppes budgétaires affectées.

- La rédaction des notices et des textes de présentation.

Il/Elle est secondé(e) par un/une coordinateur/trice du département en fonction des projets.

Réalisation des actions

Dans ce cadre, il/elle travaille en bonne intelligence avec le directeur, son adjointe et l'assistant / coordinateur administratif et financier ; avec tous les services (départements et directions) de la Cité (notamment financier et juridique) ; avec les partenaires extérieurs, et notamment en externe :

- Relations avec les partenaires, institutions, etc., suivi des conventions
- Relations avec les participants, intervenants, etc., organisation des déroulés, des projections, etc.

Budget

Chaque année, le/la titulaire du poste propose au directeur du département un budget détaillé des actions.

Il/Elle respecte l'enveloppe du budget annuel attribué.

Il/Elle vérifie que les devis sont conformes aux règles de la commande publique.

Partenariats et conventions

Il/Elle participe à la recherche de financements ou favorise des partenariats afin de mener à bien les projets du programme

Il/Elle participe à la rédaction de conventions passées avec des institutions partenaires.

Communication

Le/la titulaire du poste rédige les textes destinés à la communication du programme et fournit l'iconographie nécessaire au service de la Communication.

Il/Elle se tient à la disposition des journalistes.

PROFIL DU CANDIDAT RECHERCHE

Diplômes souhaités : Formation universitaire supérieure (BAC + 5), spécialisation et expérience professionnelle dans le domaine de la transition écologique

Expérience recherchée : Minimum 2 ans apprécié

Connaissances :

- Connaissance approfondie de la culture architecturale ;
- Bonne culture générale ;
- Bonne connaissance des systèmes d'acteurs : architecture, ville et paysage, politiques publiques ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques.

Savoir-faire :

- Pratique courante de l'anglais ;
- Excellentes capacités de rédaction ;
- Excellente capacité à travailler en équipe ;
- Capacité de dialogue avec les institutions, les professionnels, les scientifiques et les responsables culturels.

Savoir être :

- Autonomie,
- Etre rigoureux(se) et méthodique,
- Sens d'initiative et proactivité.

SPECIFICITES DU POSTE / CONTRAINTES / SUJETIONS

Encadrement d'équipe : Il/Elle est secondé(e) par un/une coordinateur/trice du département en fonction des projets

Quotité horaire : 39h

Télétravail : Oui

Autres contraintes du poste : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

GROUPE ET REMUNERATION :

Le poste est classé en groupe Responsable de programme culturel ou pédagogique principal – Groupe D de la convention d'établissement.

La rémunération sera fixée en fonction du profil et de l'expérience du candidat(e) dans le respect des niveaux de salaires en vigueur tels que définis dans la convention d'établissement.

Environnement professionnel :

Liaisons hiérarchiques : Le/La responsable du programme « Architecture et transition écologique » est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du chef du Département et de son adjointe.

Liaisons fonctionnelles : Le/La responsable du programme sera secondé(e) par un/une coordinateur/trice du département en fonction des projets

Contact pour information sur le poste :

- courriel 1 : francis.rambert@citedelarchitecture.fr
- courriel 2 : christine.carboni@citedelarchitecture.fr

Envoi des candidatures : *la lettre de motivation et le CV doivent obligatoirement être adressés par courriel aux adresses suivantes :*

- courriel 1 : recrutement@citedelarchitecture.fr